

À LA UNE !



Vœux de la CGF : revivez en images les temps forts de la cérémonie

Le 21 janvier dernier, la CGF organisait sa traditionnelle cérémonie des vœux en présence d'une centaine d'invités : adhérents, élus, acteurs de l'écosystème et partenaires.

L'occasion pour la confédération de présenter la feuille de route 2026 au service du commerce de gros.

Lors de son discours, Stéphane Antiglio, Président de la CGF, est notamment revenu sur :

- **Les succès de la CGF en 2025 malgré un contexte économique et politique tendu** pour les entreprises : REP-EP, règlement déforestation, PLF ...
- **Les grandes priorités 2026 pour accompagner les entreprises du commerce de gros** face aux mutations sociales, environnementales, digitales et économiques : facturation électronique, directive européenne sur la transparence des salaires, négociations commerciales, échéances électorales à venir, simplification de la vie économique, décarbonation & logistique urbaine ...

Parmi les temps forts également de cette cérémonie, l'interview croisée avec Amir Reza-Tofighi, Président de la CPME, à laquelle la CGF vient d'adhérer en complémentarité avec le MEDEF, pour renforcer l'accompagnement des entreprises adhérentes, en particulier des PME et TPE. Et défendre une vision économique pragmatique, responsable et orientée vers la croissance.

La CGF remercie tous les participants et donne d'ores et déjà rendez-vous pour son Assemblée Générale le 23 juin prochain !

Découvrez les temps forts de la cérémonie
(Vidéo)



Commission d'enquête « Marges des industriels et de la grande distribution » : la CGF auditionnée par le Sénat

Le 29 janvier, Stéphane Antiglio et Éric Dumont, respectivement Président et Vice-président de la CGF, ont été auditionnés par la Commission d'enquête du Sénat sous la présidence de Madame Anne-Catherine Loisier, Sénatrice de la Côte-d'Or, et de Madame Antoinette Guhl, rapporteuse et Sénatrice de Paris.

Parmi les objectifs de cette commission d'enquête, dont les travaux devraient s'achever au plus tard le 25 mai 2026 :

1. Vérifier l'influence de l'ensemble des acteurs de la chaîne sur le niveau des prix pour le consommateur, pour les produits alimentaires, mais également les produits non alimentaires ;
2. Examiner dans quelle mesure et de quelle manière la valeur est partagée tout au long du processus de production et de commercialisation, afin de s'assurer d'un partage équitable des marges entre les différents acteurs à proportion de leur apport ;
3. Analyser l'impact des différents modes de distribution sur cette répartition des marges ;
4. S'assurer que les fournisseurs en amont de ce processus, notamment les agriculteurs pour les produits alimentaires, ou les autres catégories de fournisseurs, peuvent bénéficier d'une juste rémunération.

Lors de cette audition, la CGF a rappelé le rôle des grossistes auprès de leurs clients professionnels à l'amont et à l'aval. Avec 160 000 entreprises, dont 20 000 grands groupes, PME et ETI, le secteur joue un rôle central pour l'attractivité économique.

- A l'amont, les grossistes s'approvisionnent auprès des producteurs agricoles dont ils représentent une source importante de débouchés et auprès des industriels (agroalimentaires, pharmaceutiques et de santé, automobiles, industries pour la construction, industries électroniques...) dont ils commercialisent les produits.
- A l'aval, le commerce de gros livre au quotidien plus d'1 million de clients professionnels (restaurants, collectivités, artisans du bâtiment, pharmacies, spécialistes de l'entretien des véhicules automobiles, presse ...)

Au cours de cette audition, la CGF a rappelé l'importance du régime grossistes datant de 2023, qui est une reconnaissance essentielle des spécificités économiques du secteur et du rôle de partenaire sur le long terme des grossistes avec leur amont agricole notamment.

[Vidéo de l'audition](#)



Participation de la CGF aux vœux du ministre de l'Economie

La CGF assistait le 23 janvier dernier à la cérémonie des vœux de **Roland Lescure**, ministre de l'Économie, des Finances et de la souveraineté industrielle, énergétique et numérique.

Dans un contexte économique et politique incertain, le ministre, entouré notamment d'**Amélie de Montchalin** et de **Serge Papin**, a affirmé que le dialogue économique était plus que jamais nécessaire autour des grands enjeux économiques, industriels et numériques qui occupent nos entreprises.

Une occasion pour la CGF de poursuivre ses échanges avec les représentants des pouvoirs publics, des parlementaires, de l'eco-système et de réaffirmer son engagement aux côtés des acteurs économiques.

TRANSPORT ET LOGISTIQUE



La CGF mobilisée sur le projet de loi - cadre transport

La CGF se mobilise sur l'article 17 du projet de loi - cadre pour le développement des transports qui prévoit de fixer aux chargeurs une trajectoire d'achat de transports routiers de marchandises effectués avec des poids lourds électriques et hydrogène.

Elle a rencontré le 28 janvier une délégation composée du SGPE (Secrétariat général à la planification écologique), de la DGITM et de la DGE. Et s'est rendue le 29 janvier au cabinet du premier ministre pour présenter les principaux résultats de son analyse du projet de texte et ses propositions en vue d'en clarifier certaines dispositions. L'enjeu ? Le rendre plus efficient, en limiter les effets de bord et lui assurer un caractère incitatif.

Au cours de ces échanges, la CGF a rappelé son positionnement :

- que le projet final puisse refléter le plus large consensus de toutes les parties prenantes;
- favoriser un texte législatif autoporté qui n'a pas besoin de décrets d'application et avec une date d'application compatible avec les contraintes des entreprises. La CGF jugeant totalement inappropriée de fixer la première étape de la trajectoire en 2026. Le projet de loi devrait être examiné lors du conseil des ministres du 11 février.

Le commerce de gros, acteur de la résilience et de la souveraineté alimentaire

La CGF a été auditionnée le 26 janvier par le Conseil général de l'alimentation, de l'agriculture et des espaces ruraux (CGAAER) auquel la ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire a confié une mission de « prospective sur l'évolution de la logistique agricole et agroalimentaire en vue d'assurer aux horizons 2035 et 2050 la souveraineté alimentaire dans un contexte de transition ».

L'objectif de cette mission est notamment d'approfondir les enjeux logistiques à moyen et long termes pour la résilience et la compétitivité des filières agricoles et alimentaires dont, comme l'a rappelé la CGF, les entreprises du commerce de gros constituent un maillon essentiel. La CGF a présenté les commerces de gros alimentaires dans toutes leurs diversités et leur double rôle d'assurer les débouchés d'un amont agricole et agroalimentaire et d'assurer au quotidien en B to B to C les repas de nos concitoyens.

Parmi les principaux enjeux logistiques qui se dessinent pour les 10 prochaines années, ont notamment été identifiés :

- la logistique alimentaire de proximité liée au « consommer local » ;
- la traçabilité des produits ;
- le verdissement et la décarbonation ;
- les ressources humaines dans leur triple dimension formation, attractivité et fidélisation ;
- la responsabilité élargie du producteur ;
- la place de l'IA comme levier d'optimisation logistique et d'amélioration de la qualité de service.

EMPLOI & FORMATION



Retour sur la Commission CGF emploi & formation du 29 janvier

Le 29 janvier dernier, la Commission Emploi & Formation de la CGF s'est réunie pour valider la programmation des actions pour l'année à venir.

A l'ordre du jour de cette Commission :

- Les évolutions réglementaires majeures de 2026 (Passeport Prévention, Entretien de Parcours Professionnel, Période de reconversion, ...) pour sécuriser les obligations des entreprises ;
- Les derniers outils pratiques mis à disposition des entreprises par la branche des commerces de gros et la CGF pour répondre concrètement aux enjeux de terrain (fiches métiers, guide d'intégration des nouveaux collaborateurs, ...) ;
- Le calendrier d'actions 2026 construit avec les partenaires de la CGF au service des sujets de préoccupation des entreprises du secteur :

- Webinaires thématiques : Entretien de parcours Professionnel (février), Loi sur les salariés expérimentés (mars), IA & RH (juin), RGPD (septembre),...
 - Actions spécifiques : avec France Travail et l'AFTRAL pour répondre aux besoins de recrutement, notamment au MIN de Rungis.
-

AKTO

La CGF aux côtés d'AKTO pour 2026

La CGF était présente à la cérémonie des vœux 2026 du Conseil d'Administration d'AKTO. Ce moment d'échange a permis de souligner le rôle crucial de l'OPCO dans le développement des compétences :

- **140 000 jeunes** ont découvert les métiers du commerce de gros via l'alternance.
- **530 000 salariés** ont bénéficié de montées en compétences.
- Des solutions de formation ont été spécifiquement adaptées aux enjeux territoriaux et sectoriels.

Dans un contexte marqué par les ajustements de la Loi de Finances, la CGF reste engagée aux côtés de l'OPCO pour que les contraintes budgétaires ne freinent pas l'élan de formation indispensable à la vitalité des entreprises du secteur.

VIE DE LA CGF



Découvrez le dernier numéro du BtoB News : le magazine du commerce de gros édité par la CGF !

Au sommaire de ce numéro :

- **Interview de David Lisnard**, Président de l'AMF et maires de Cannes ;
- **Dossier spécial Municipales** : les 15 propositions du commerce de gros au service de l'attractivité des territoires ;
- **PLF 2026 : retour sur la mobilisation de la CGF** pour défendre les intérêts et la compétitivité du secteur ;
- **Plan de décarbonation du commerce de gros, les perspectives à horizon 2030.** Avec les témoignages de **Franck Dhersin**, Sénateur du Nord, et deux professionnels, membres de fédérations adhérentes de la CGF : **Bruno Aussant (SNDP)** et **Olivier Feno-Feydel (UNCGFL)** ;
- **L'interview d'Olivier Lafarge, Président du COMIDENT**, adhérent de la CGF, sur les enjeux de la santé bucco-dentaire ;
- **Mais aussi un tour d'horizon des sujets d'actualités du secteur** : facturation électronique, règlement déforestation, REP-EP, accord prévoyance pour les cadres ...

[Télécharger BtoB News
56](#)

[Feuilleter BtoB News
56](#)

LES WEBINAIRES DE LA CGF [ADHÉRENTS]



La plateforme d'échange de données environnementales transport.
Inscrivez-vous au webinaire le 12 février

Le prochain webinaire de la CGF aura lieu le jeudi 12 février avec pour objectif de présenter les fonctionnalités de la plateforme qui permet d'accompagner les grossistes dans le pilotage de leur politique environnementale et sur laquelle ils peuvent s'appuyer pour recueillir les données environnementales des transporteurs. A noter lors de ce webinaire, l'intervention de deux collaborateurs de l'ADEME.

Le programme complet des webinaires proposés par la CGF en 2026 est disponible. Parmi les thématiques proposées cette année : *la jurisprudence congés payés, la facturation électronique, l'IA au service de l'influence, la REP-EP ...*

[Programme complet
Webinaires CGF 2026
\[Adhérents\]](#)

[Inscription webinaire
Plateforme environnementale
\[Adhérents\]](#)

LA CGF DANS LES MÉDIAS



Municipales : les 15 propositions du commerce de gros dans la Tribune

Dans son édition du dimanche 25 janvier, l'hebdomadaire La Tribune s'est fait le relais des 15 propositions du commerce de gros pour renforcer l'attractivité des territoires à moins de deux mois des élections municipales.

[Article La Tribune](#)

Dans son article publié le 23 janvier 2026, **Zepros Restauration** a présenté les grands axes de la feuille de route 2026 de la CGF pour le commerce de gros : "La CGF trace sa feuille de route dans un contexte économique "agité".

Simplification réglementaire, fluidité de la facturation électronique, dialogue renforcé avec les élus locaux, focus sur la mise en œuvre de la REP-EP ... autant de thématiques relayées dans les colonnes de Zepros.

Zepros Négoce a également consacré un article à la feuille de route de la CGF le 28 janvier "Vœux 2026 de la CGF : les grossistes entre tensions économiques et pression réglementaire".

[Article Zepros
Restauration](#)[Article Zepros
Négoce](#)

SAVE THE DATE



SITL 2026 : 3 jours stratégiques pour les grossistes

En 2026, SITL franchit une nouvelle étape autour du thème « Nouveaux territoires à conquérir ».

Dans un contexte de reconfiguration des flux, de pression sur les marges et d'évolutions réglementaires et technologiques, la logistique devient un levier clé de compétitivité pour les grossistes.

SITL 2026 accompagne les acteurs du négoce et de la distribution B2B dans l'adaptation de leurs modèles logistiques et commerciaux.

Pourquoi participer à SITL 2026 du 31 mars au 2 avril à paris Expo Nord Villepinte ?

Vous y trouverez des solutions concrètes pour développer et sécuriser votre activité :

- Identifier des prestataires logistiques performants (transport, stockage, préparation de commandes, distribution);
- Optimiser vos flux et vos coûts grâce aux innovations technologiques;
- Anticiper les mutations du marché via des conférences à forte valeur ajoutée;
- Bénéficier de retours d'expérience concrets (masterclass, cas clients);
- Échanger avec l'ensemble de l'écosystème transport, logistique et supply chain.

Découvrez à cette occasion le témoignage vidéo de Christian Rose, Directeur Transport & Logistique de la CGF, qui présente les enjeux du salon pour la cofédération et ses adhérentes.

**Inscription avec le code
100SITL26**

Lien vers la vidéo

LA BOÎTE A OUTILS DE LA CGF [ADHÉRENTS]

La CGF déploie des outils et guides pratiques pour accompagner les fédérations et leurs entreprises dans différents domaines d'expertise : social, formation, transport, affaires économiques, environnement ... Retrouvez-les ici chaque semaine !



Le guide des relations commerciales avec les grossistes

Ce guide, rédigé en collaboration avec les cabinets d'avocats Vogel & Vogel et Grall et Associés, regroupe l'ensemble des règles applicables aux relations commerciales avec les grossistes ponctuées de conseils pratiques et de schémas synthétiques.

Lien



La check-list recrutement

Pour aider les entreprises à évaluer et optimiser leurs pratiques de recrutement, identifier et hiérarchiser les domaines nécessitant des actions, des outils pour progresser.

Lien



Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 Janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux données vous concernant. Pour l'exercer, adressez-vous directement à cgf@cgf-grossistes.fr.